



## **TERMES DE RÉFÉRENCES**

### **ANALYSE DE SITUATION AU NIVEAU DES 40 FOKONTANY DE LA COMMUNE URBAINE D'ANTANANARIVO POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET TANOMAFY-JAP**

#### **1. Contexte**

Le projet TANOMAFY-JAP, Tanora Masoivohon'ny Filaminana eto Iarivo – Jeunes Ambassadeurs de Paix est né du constat que les jeunes des quartiers défavorisés sont capables de participer de manière effective à la consolidation de la paix, à condition que leur vulnérabilité soit réduite, qu'ils sont éduqués à l'esprit de dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et que leurs besoins fondamentaux soient considérés par les autorités dans les politiques et stratégies de développement du pays.

Ce projet a pour principal objectif de renforcer la participation citoyenne des jeunes des quartiers vulnérables d'Antananarivo Renivohitra. Ensemble, SAF/FJKM, Mira Aina, DRV entendent atteindre cet objectif à travers 3 résultats :

- **Résultat 1** : Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail décent
- **Résultat 2** : Les ambassadeurs de paix sont les promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés
- **Résultat 3** : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les dialogues sur la consolidation de la paix.

1200 jeunes femmes et jeunes hommes seront renforcés pour mieux appréhender le marché de l'emploi à travers des formations et des accompagnements. Leur insertion professionnelle sera facilitée à travers des activités de rencontres avec les employeurs potentiels et la mise en place d'un outillage qui leur permettra d'acquérir des expériences via des travaux d'indépendants. Par la suite, 80 de ces jeunes qui présenteront un projet de vie pertinent et manifesteront la volonté de s'engager pour la consolidation de la paix bénéficieront des bourses de formations professionnelles qui leur permettra d'acquérir les compétences techniques adaptées à leurs aspirations professionnelles. Pour faciliter leur accès à des financements, des plaidoyers et collaboration auprès des institutions de microfinances seront mis en œuvre et leurs communautés seront accompagnées à mettre en place des systèmes d'épargne communautaires.

Ces 80 jeunes seront aussi renforcés et responsabilisés pour constituer les premiers « Jeunes Ambassadeurs de Paix » (JAP) ou en malagasy « Tanora Masoivohon'ny Filaminana » dans leurs quartiers. Ils auront deux principales missions dont (i) l'éducation et la mobilisation de leurs pairs et de leurs communautés pour l'accès aux droits fondamentaux et la cohésion sociale, et (ii) la transmission de leurs besoins auprès des autorités à tous les niveaux. Ils seront amenés à concevoir avec leurs communautés des microprojets qui contribueront à réduire les facteurs de conflits et d'insécurité. Les 26 projets les plus pertinents bénéficieront d'appuis techniques et financier du projet. A la fin du projet, ces JAP seront autonomes dans leurs actions et parraineront de nouveaux ambassadeurs.

Pour rendre effectif l'engagement de ces jeunes, des mobilisations et renforcements de capacités seront menés à l'endroit des différents acteurs de développement dont les organisations de la société civile, les autorités et les partenaires techniques et financiers afin de mettre en place un espace de dialogue pérenne et efficient avec les jeunes des quartiers défavorisés et de prendre en compte les besoins de leurs communautés dans les processus de prise de décision. Des dialogues entre les différents acteurs de développement et les Jeunes Ambassadeurs de Paix seront organisés tout au long du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'équipe fait appel à un cabinet ou groupe de consultants pour mener une analyse de la situation au niveau des 41 fokontany de la commune urbaine d'Antananarivo.

## **2. Objectif de l'étude**

L'étude a pour objectif général d'établir une situation initiale dans les communautés ciblées par le projet TANOMAFY en proposant des valeurs qualitatives et quantitatives de référence pour les indicateurs d'impact, d'objectifs, de résultats et de processus, conformément au cadre logique et se basant sur la théorie de changement du projet (cf Annexes) en incluant d'autres données nécessaires aux prises de décisions et orientations globales de la mise en œuvre du projet.

## **3. Résultats attendus de l'étude**

Les résultats attendus à l'issue de la mission d'évaluation initiale du projet sont :

- Eléments nécessaires à l'équipe de projet pour définir les critères de vulnérabilité sur lesquels les activités seront basées dans le cadre du projet.
- Une base de données sociodémographique (nombre population par classe d'âge et des ménages, revenus ou salaires moyens, etc.) pour les 41 Fokontany + 10 fkt témoins.
- Recherches et analyses de facteurs de violences et d'insécurité dans les communautés d'intervention du projet.
- Caractéristiques et analyses à partir d'indicateurs pertinents la perception des parties prenantes (autorités locales, communautés, jeunes cibles, etc.) sur les situations de conflits et d'insécurité dans la zone d'intervention; et de l'employabilité et entrepreneuriats des jeunes dans les quartiers défavorisés.
- Recherche et analyse des données existantes sur la participation des communautés vulnérables, en particulier les jeunes au processus de décisions et dans l'édification de la paix sociale.
- Analyse de la perception des parties prenantes sur les rôles, responsabilités et capacités des jeunes vulnérables dans l'édification de la paix sociale
- Analyse des motivations et des barrières à la participation des jeunes au processus de prises de décisions et à l'édification d'une paix durable
- Etudes des connaissances, aptitudes et pratiques des jeunes et des organisations de la société civile en matière de la promotion des droits humains, de paix et de cohésion sociale
- Recherches et analyse de données sur l'existence des produits et services qui constituent le projet (informations liées à l'emploi, formations à l'employabilité et en culture entrepreneuriale, accès aux financements, espaces et opportunités d'engagement citoyen, espaces de dialogues avec les différents acteurs, etc.)
- Analyse de la situation du projet depuis son mise en œuvre.

Le projet s'adressant aussi particulièrement aux jeunes femmes/filles, l'étude devra intégrer les dimensions genre dans tous ses aspects (méthodologie, échantillonnage, analyses et présentation des données).

Par ailleurs, l'étude mettra en exergue l'impact de la propagation de la pandémie COVID-19 sur la situation afin d'intégrer sa gestion dans la mise en œuvre du projet.

## **4. Principes méthodologiques**

Le prestataire proposera sa propre méthodologie pour mener à bien l'étude. Néanmoins, la préparation de l'étude sera faite en étroite collaboration avec l'équipe technique qui validera la méthodologie détaillée définitive.

L'étude sera menée auprès des différents bénéficiaires et acteurs dans les fokontany d'intervention et ses environs, mais aussi auprès des parties prenantes dans la réalisation des produits et de la mise en œuvre des activités du projet.

L'étude sera menée sous la supervision du chef de projet, du coordonnateur technique et du responsable suivi-évaluation.

Le prestataire devrait favoriser l'implication des jeunes hommes et femmes dans la mise en œuvre de l'étude

## **5. Calendrier et Livrables**

La prestation est à répartir dans **les 45 jours** à partir de la date de signature du contrat. La soumission des livrables se présente comme suit :

<b>Description</b>	<b>Calendrier de soumission</b>
Lancement de l'appel d'offres	Lundi 18 Mai 2020
Date limite de soumission	Lundi 01 Juin 2020
Analyse des offre et sélection du prestataire	Semaine du 01 Juin 2020
Notification et contractualisation	Semaine du 01 Juin
Présentation de la méthodologie détaillée de l'évaluation initiale (y compris l'échantillonnage)	Date signature du contrat+3
Présentation des résultats préliminaires du baseline	Date signature du contrat+20
Rapport détaillé des résultats de l'évaluation initiale Base de données initiales du projet	Date signature du contrat+40

Le rapport de l'analyse de la situation initiale du projet est à joindre au rapport final de l'étude en version électronique.

Le rapport de l'étude est à fournir en version papier avec une copie en version électronique sur CD.

## **6. Profil du prestataire**

Le prestataire peut être un groupe de consultants individuels, ou un Cabinet /Bureau d'études répondant aux critères suivants :

- Expériences confirmées dans la conduite de missions d'évaluation de projets de développement communautaire
- Bonnes connaissances en matière de projets de développement des jeunes et de promotion de la paix surtout les jeunes vulnérables dans les quartiers défavorisés de la Commune Urbaine d'Antananarivo
- Disposer des compétences suivantes au sein de l'équipe : un expert en études CAP, un expert en suivi-évaluation, un expert en gestion de bases de données.

## **7. Soumission des offres**

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre un dossier qui devront comporter :

### **7.1 Une offre technique**

L'offre technique devra contenir :

- Une lettre de manifestation d'intérêt
- Une note méthodologique présentant les rubriques suivantes : compréhension de la mission, commentaires et/ou proposition d'amélioration des termes de référence, méthodologie proposée pour traiter les différents résultats attendus de l'évaluation, planning d'intervention
- Présentation du prestataire avec les CV du chef de mission et des autre intervenants principaux

### **7.2 Une offre financière**

L'offre financière comprendra :

- Une lettre d'introduction
- Le budget détaillé par composante de prix

## **1. SOUMISSION DES OFFRES**

Les consultants intéressés sont invités à faire parvenir leur offre technique et financière en **version électronique** avec la référence *Baseline - Tanomafy JAP*:

**Au plus tard le lundi 01 Juin 2020 à minuit**

à l'adresse ci-dessous ou par courriel [jap.tanomafy@google.com](mailto:jap.tanomafy@google.com) et en copie [ntsoa@saf-fjkm.org](mailto:ntsoa@saf-fjkm.org)

Les offres reçues après le délai ci-dessus seront considérées comme irrecevables.

**Projet TANOMAFY-JAP, enceinte de SAF/FJKM Immeuble Ifanomezantsoa II Analakely, escalier Ranavalona I, BP 623 - 101 Antananarivo, Madagascar.**

## 1. Annexe I : Théorie du changement du projet

**SI** les jeunes hommes et les jeunes femmes de quartiers défavorisés ont la capacité de saisir et d'exploiter les opportunités d'accès à l'emploi décent,

**SI** ces jeunes femmes et jeunes hommes sont éduqués à l'esprit du dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et sont engagés dans des actions citoyennes pour faire de leur milieu de vie un environnement paisible et favorable à l'éducation de la génération future,

**SI** les autorités étatiques, les organisations de la société civile, les acteurs et parties prenantes dans le cadre de la consolidation de la paix sont engagés dans l'implication de ces jeunes dans la résolution des conflits et sont favorables à leurs actions

**ALORS** les risques de violence, d'atteinte aux droits et à la dignité humaine seront considérablement réduits dans la communauté ET un environnement propice à la consolidation de la paix est instauré par les jeunes-mêmes dans la ville d'Antananarivo ET les risques de conflits seront réduits.

**CAR** les jeunes seront moins vulnérables aux pressions, influences et incitations à la violence de la part de leurs pairs, de la communauté, des politiciens et même du système

**ET** l'exclusion des jeunes défavorisés par la société sera atténuée.

## 2. Annexe II : Cadre des résultats du projet

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
<p><b>Résultat 1. Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail</b></p> <p>Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après :</p> <p>ODD 1 : Pas de pauvreté</p> <p>ODD 5 : Egalité des genres</p> <p>ODD 8 : Travail décent et Croissance économique</p> <p>ODD 10 : Inégalités réduites</p>		<p>Indicateur 1 a : % jeunes des localités cibles affirmant avoir développé ses compétences à avoir ou à créer un emploi grâce au projet.</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 40% des jeunes sensibilisés (2500 jeunes), dont la moitié sont des femmes</p>	CAP/ 2 fois (Au début et à la fin du projet)
		<p>Indicateur 1b : Nombre de jeunes hommes et femmes ayant participé aux événements liés à l'emploi</p> <p>Niveau de référence : Pas d'informations</p>	CAP/ 2 fois (Au début et à la fin du projet)

<p>ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces</p>		<p>Cible : Au moins 90% des jeunes bénéficiaires du projet ont participé à au moins un événement</p>	
		<p>Indicateur 1c : Accroissement du revenu mensuel des jeunes bénéficiaires à la fin du projet</p> <p>Niveau de référence : Pas d'informations</p> <p>Cible : Accroissement de 40% du revenu mensuel d'au moins 30% des bénéficiaires à la fin du projet</p>	<p>Évaluation finale du projet</p>
	<p><b>Produit 1.1 : Kiosque d'orientation des jeunes</b>  <b>A1.1.1 : Mise en place des kiosques d'orientation des jeunes</b>  - Informations des acteurs dont les autorités locales et les OSC à la base,  - Identification des conseillers d'orientation des jeunes,  - Formation de groupes de conseillers d'orientation des jeunes,  - <i>Réhabilitations des Infrastructures servant de kiosques.</i>  <b>A1.1.2 : Vulgarisation des activités/services du kiosque :</b>  <b>Élaboration des outils de sensibilisation</b>  - Élaboration des outils de sensibilisation  - Mise en œuvre des activités de sensibilisation (groupe, VAD, médias)  <b>A1.1.3 : Opérationnalisation des kiosques d'orientation des jeunes au sein des fokontany (présent en permanence pendant 18 mois dans les quartiers)</b>  - <i>Accueil, bilan et orientation des jeunes Vulgarisation des services du kiosque</i>  - <i>Diffusion d'informations liées à l'emploi et la formation Évaluation de la performance des kiosques</i></p>	<p>Indicateur 1.1.1 Nombre de kiosques opérationnels</p> <p>Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles)</p> <p>Cible : 13</p>	<p>Rapport d'activités</p>
		<p>Indicateur 1.1.2 Nombre de conseillers d'orientation</p> <p>Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles)</p> <p>Cible : 39</p>	<p>Rapport d'activités</p>
		<p>Indicateur 1.1.3 Nombre de personnes des quartiers défavorisés, sensibilisées par rapport à l'utilisation des kiosques et les activités du projet</p> <p>Niveau de référence : 0 (pas d'informations disponibles)</p> <p>Cible : 20 000</p>	<p>Pointage mensuel au kiosque, Rapport de campagne d'information et de sensibilisation</p>
		<p><b>Produit 1.2 : Pack de formation des jeunes en matière d'employabilité, de culture entrepreneuriale, art des métiers et compétences de vie</b>  <b>A1.2.1 : Renforcement des capacités des bénéficiaires en matière de culture entrepreneuriale et compétences de vie</b>  - <i>Sélection des bénéficiaires</i>  - <i>Élaboration des curricula de formation</i>  - <i>Formation de 06 formateurs</i>  - <i>Mise en œuvre des RDC en matière de culture entrepreneuriale et compétences de vie</i></p>	<p>Indicateur 1.2.1 Nombre de jeunes ayant bénéficié du pack de formation</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1 200</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accompagnement et recyclage</i></li> </ul> <p><b>A1.2.2 : Négociation de bourses de formations courtes pour les jeunes bénéficiaires afin qu'ils bénéficient de formations spécialisées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Identification des organisations, centres de formations, institutions pouvant octroyer des formations gratuites pour les jeunes défavorisés</i></li> <li>- <i>Référencement des jeunes vers les centres de formation professionnelle</i></li> <li>- <i>Sélection des boursiers via système de sélection à base participatif</i></li> </ul> <p><b>A1.2.3 : Formations des 80 boursiers en culture entrepreneuriale</b></p>	<p>Indicateur 1.2.2 Nombre de jeunes ayant bénéficiés bourses</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80 dont 40 femmes et 40 hommes</p>	<p>-Rapport d'activité</p> <p>-Convention/Accord de partenariat avec des institutions de formations professionnelles</p>
		<p>Indicateur 1.2.3 : Nombres de jeunes formés en culture entrepreneuriale</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80 dont 40 femmes et 40 hommes</p>	<p>Rapport d'activités</p>
	<p><b>Produit 1.3 : Espaces d'échange et de rencontres entre les employeurs et les jeunes</b></p> <p><b>A1.3.1 : Organisation d'un forum de l'emploi et d'entrepreneuriat dédié aux petits métiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Identification des participants du forum (entreprises et organisations liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat)</i></li> <li>- <i>Organisation du forum</i></li> </ul> <p><b>A1.3.2 : Participation à des espaces d'échanges et de rencontre entre les employeurs et les jeunes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Identification d'évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat organisés pendant la durée du projet</i></li> <li>- <i>Participation aux évènements liés à l'emploi des jeunes organisés pendant la durée du projet</i></li> </ul>	<p>Indicateur 2.1.1 Nombre de forum de l'emploi, d'entrepreneuriat dédié aux petits métiers organisés</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapport d'activité</p>
		<p>Indicateur 2.1.2 Nombre d'espaces d'échanges et de rencontre entre les employeurs et les jeunes auxquels le projet participe</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Fiche e distribution des tickets</p>
		<p>Indicateur 2.1.3 nombres de tickets d'entrée octroyés aux jeunes des quartiers défavorisés afin de participer à des évènements liés à l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat</p> <p>Niveau de référence : Pas d'informations</p> <p>Cible : Au minimum 1 200 tickets octroyés</p>	<p>Rapport d'activité</p>
	<p><b>Produit 1.4 : Pack d'accès facilité aux financements adaptés aux jeunes défavorisés</b></p> <p><b>A1.4.1 : Facilitation de l'accès des jeunes à des possibilités de financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Identification des offres adaptées aux jeunes auprès des institutions financières</i></li> <li>- <i>Accompagnement des jeunes dans le montage de dossiers de financement et ou dossiers de projet</i></li> <li>- <i>Accompagnement des jeunes dans l'utilisation des prêts</i></li> </ul>	<p>Indicateur 2.2.1 Tous les offres adaptées aux jeunes sont communiquées aux bénéficiaires du projet</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 100%</p>	<p>-Rapport d'activité mensuel des kiosques</p> <p>-Sondage réalisé trimestriellement</p>
		<p>Indicateur 2.2.2 Nombre de nouveaux groupes VLSA formés</p>	<p>Rapport d'activité</p>

	<p><b>A1.4.2 : Création de groupes VSLA<sup>1</sup></b>  - Montage des groupes et dotation de kit VSLA  - Suivi et accompagnement des groupes</p> <p><b>A1.4.3 : Plaidoyer auprès des institutions de microfinance pour faciliter davantage l'accès des jeunes à des moyens de financement.</b>  - Identification des institutions de microfinance  - Organisation d'un atelier de plaidoyer pour faciliter davantage l'accès des jeunes à des moyens de financement</p> <p><b>A1.4.4 : Mise en place de l'outillothèque</b>  - Mise en œuvre d'études de marché de l'outillothèque  - Élaboration d'un business plan de l'outillothèque  - Recherche et aménagement du local pour l'outillothèque</p> <p><b>A1.4.5 : Opérationnalisation de l'outillothèque</b>  - Identification d'un mode d'organisation/fonctionnement  - Mise en œuvre des services de prêts de matériels et d'outillages  - Mise en œuvre de formations et d'animations  - Aménagement et organisation d'une crèche/garderie au sein de l'outillothèque</p>	Niveau de référence : Pas d'informations Cible : 14 nouveaux groupes VLSA formés (13 localités+ outillothèque)	
		Indicateur 2.2.3 Atelier de plaidoyer tenu Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport d'atelier
		Indicateur 2.3.1. : Nombre de centre outillothèque opérationnel Niveau de référence : 0 Cible : 1	Article de presse Rapport d'activité Rapport d'activité de l'outillothèque incluant la liste de visiteurs réguliers (ou membres)
		Indicateur 2.3.2 : Nombres de jeunes fréquentant régulièrement l'outillothèque Niveau de référence : 0 (pas d'informations) Cible : 250	
<p><b>Résultat 2 : Les jeunes vulnérables deviennent des ambassadeurs de paix promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés</b></p> <p>Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après :</p> <p>ODD 1 : Pas de pauvreté</p> <p>ODD 5 : Egalité des genres</p> <p>ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces</p> <p>ODD 17: Partnerships for the goals</p>		Indicateur 2 a : Pourcentage des jeunes issus des localités d'interventions qui ont de meilleures connaissances en consolidation de la paix Niveau de référence : 0 Cible : 80	Rapport d'évaluation finale du projet
		Indicateur 2.b : Population touchées par la campagne Niveau de référence : Cible : 70% de la population des localités cibles et 20% de la population d'Antananarivo	Rapport de la campagne d'éducation à la paix et à la citoyenneté

<sup>1</sup> Village Saving and Loans Association ou Association villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC)



		Indicateur 2 c : Niveau de satisfaction de la population par rapport aux biens et services issus des micro-subventions	Évaluation finale du projet
		Niveau de référence : 0 Cible : 1 document diffusé	
	<p><b>Produit 2.1 : Pool d'ambassadeurs de paix pour les quartiers défavorisés</b></p> <p><b>A2.1.1 : Identifier les membres du pool d'ambassadeurs de paix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier d'informations des bénéficiaires du projet sur la consolidation de la paix</li> <li>- Organiser un atelier d'identification des barrières à la participation citoyenne des jeunes filles/femmes</li> </ul> <p><b>A2.1.2 : Former le pool d'ambassadeurs de la paix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir les outils de formation</li> <li>- Organiser et mettre en œuvre les formations</li> <li>- Mettre en œuvre des recyclages et partages trimestriels</li> <li>- Appuyer les ambassadeurs de la paix à identifier un modèle organisationnel qui leur est adapté</li> </ul> <p><b>A2.1.3 : Opérationnaliser le pool d'ambassadeurs de la paix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les ambassadeurs de paix à identifier un modèle organisationnel</li> <li>- Appuyer les ambassadeurs de paix à élaborer un plan stratégique pour les 5 premières années</li> </ul>	<p>Indicateur 2.1.a : Nombre de jeunes défavorisés intégrant le pool d'ambassadeurs</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 80 dont 50% sont des jeunes femmes</p>	<p>Rapport d'activité</p> <p>Évaluation finale du projet</p>
		Indicateur 2.1.b : Personnes ayant reçu des éducations à la paix et à la citoyenneté	CAP
		Niveau de référence : Cible : 60% jeunes issus des quartiers défavorisés ont pris connaissance des messages de paix	
	<p><b>Produit 2.2 : Campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs</b></p> <p><b>A2.2.1 : Élaborer une stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale en milieu urbain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les outils et supports déjà existants en matière de promotion des droits humains et de cohésion sociale</li> <li>- Organiser un atelier sur les rôles et responsabilités des femmes et jeunes filles en matière de cohésion sociale en milieu urbain</li> <li>- Organiser un atelier d'élaboration de la stratégie avec les organisations impliquées dans la consolidation de la paix à Madagascar</li> <li>- Concevoir et produire les outils et supports de sensibilisation</li> </ul> <p><b>A2.2.2 : Mettre en œuvre une campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier les activités d'éducation à la paix et à la participation citoyenne en collaboration avec les OSC et les autorités locales</li> <li>- Organiser un événement de sensibilisation de masse pour lancer la campagne</li> </ul>	<p>Indicateur 2.2.a Nombre de personnes bénéficiant de la campagne de promotion des droits humains et de cohésion sociale dans les fokontany d'intervention par les ambassadeurs</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 8000</p>	Rapport de campagne
		Indicateur 2.2.b Nombre d'organisations engagées dans la stratégie de promotion des droits humains et de cohésion sociale en milieu urbain	Rapport d'atelier
		Niveau de référence : 0 Cible : 30	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des événements de célébration de la journée mondiale de la paix, journée internationale des femmes, journée internationale des jeunes filles, journée internationale de la jeunesse</li> <li>- Organiser des séances éducatives de groupe avec les jeunes, les jeunes femmes, les parents</li> <li>- Organiser des séances éducatives de groupe visant le renforcement et l'autonomisation des jeunes femmes/filles au sein de la communauté</li> <li>- Concevoir et diffuser des émissions tv et radios</li> </ul>	<p>Indicateur 2.2.c : Nombre de plan d'action mis en place par les ambassadeurs</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	Rapport d'activité
	<p><b>Produit 2.3 : Microprojets contribuant à l'amélioration de la sécurité dans les fokontany d'intervention</b></p> <p><b>A2.3.1 : Organiser des dialogues communautaires conduits par les ambassadeurs de paix sur la prévention de l'insécurité dans les fokontany d'intervention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer les outils de mise en œuvre des dialogues communautaires</li> <li>- Planifier les dialogues communautaires</li> <li>- Mettre en œuvre les dialogues communautaires</li> </ul> <p><b>A2.3.2 : Appuyer techniquement et financièrement la mise en œuvre des solutions identifiées lors des dialogues (améliorations infrastructures, travaux d'assainissement, appuis à la pérennisation des dispositifs communautaires de lutte contre l'insécurité)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancer un concours de projets interne entre les fokontany d'intervention</li> <li>- Accompagner la mise en œuvre des projets</li> </ul>	<p>Indicateur 2.3.a : Nombre de groupes ciblés pour les dialogues communautaires</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins 1 dialogue effectué pour chacun des groupes suivants : personnes en situation d'handicap, jeunes femmes, autorités locales, OCS locales, jeunes hommes, quartiers mobiles</p>	Rapport d'activité
		<p>Indicateur 2.3.b : Nombre de micro subventions attribués</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins 2 micro-subventions seront attribués par localité</p>	Rapport d'activité
<p><b>Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les processus de décision</b></p> <p>Ce résultat contribue aux ODD listés ci-après :</p> <p>ODD 1 : Pas de pauvreté</p> <p>ODD 5 : Egalité des genres</p> <p>ODD 16 : Paix, Justice et institutions efficaces</p> <p>ODD 17: Partnerships for the goals</p>		<p>Indicateur 3 a Nombre d'organisations et d'institutions intégrant les jeunes vulnérables dans les processus de décision</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Tous les fokontany des 13 localités</p>	Rapport d'activités
		<p>Indicateur 3 b : Nombre de jeunes ambassadeurs ayant participé dans des espaces de dialogues</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : La convention d'intégration des jeunes dans le processus de décision est signée par au moins un ministère</p>	Évaluation finale du projet
	<p><b>Produit 3.1 : Renforcement de capacité des parties prenantes pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance à tous les niveaux</b></p> <p><b>A3.1.1 : Renforcer les capacités des OSCs et autorités à tous les niveaux en matière d'intégration des jeunes défavorisés dans les processus de décision</b></p>	<p>Indicateur 3.1.a : Nombres de responsables (autorité locale et organisation de la société civile) s'engageant pour une meilleure participation des jeunes défavorisés dans la gouvernance</p>	Rapport de formation

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier d'échanges et de partages d'expériences avec les OSCs et les autorités en termes d'intégration des groupes vulnérables dans les processus de décision</li> <li>- Élaborer un manuel d'intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision pour les OSC et les autorités</li> </ul> <p><b>A3.1.2 : Formation des OSCs et des autorités locales pour une meilleure intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification d'un expert international en matière d'intégrations des jeunes vulnérables dans le processus de décision</li> <li>- Élaboration des outils de formation</li> <li>- Organisation et mise en œuvre des formations</li> </ul>	<p>Niveau de référence :</p> <p>Cible : 30 responsables d'OSCs (dont 50% dirigés par des femmes) et 20 représentants d'autorités formés</p>	
		<p>Indicateur 3.1.b : Nombre de manuel d'intégration des jeunes vulnérables dans les processus de décision pour les OSC et les autorités documenté</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	Manuel d'intégration documenté
	<p><b>Produit 3.2 : Espaces de dialogues entre les ambassadeurs de paix et les autorités et les OSCs leurs permettant d'exprimer leurs besoins spécifiques et les limites de possibilités des réponses par les autorités</b></p> <p><b>A3.2.1 : Organisation de séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul> <p><b>A3.2.2 : Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communautaire et local (chefs fokontany, leaders communautaires)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul> <p><b>A3.2.3 : Organisation de séances de dialogues avec les autorités au niveau communal (les conseillers communaux et les staffs des communes, le Conseil National de la Jeunesse)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul> <p><b>A3.2.4 : Organisation de séances de dialogues avec les forces de sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul> <p><b>A3.2.5 : Organisation de séances de dialogues au niveau national (a les planificateurs des ministères sectoriels, l'AN / Parlement des jeunes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul>	<p>Indicateur 3.2.a : Séances de dialogues avec des OSCs thématiques et les jeunes ambassadeurs</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 8</p>	PV de séance Rapport d'activité
		<p>Indicateur 3.2.b : séances de dialogues avec les autorités au niveau communautaire et local (chefs fokontany, leaders communautaires)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 5</p>	PV de séance Rapport d'activité
		<p>Indicateur 3.2.c : séances de dialogues avec les autorités au niveau communal (les conseillers communaux et les staffs des communes, le Conseil National de la Jeunesse)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 3</p>	PV de séance Rapport d'activité
		<p>Indicateur 3.2.d : séances de dialogues avec les forces de sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2</p>	PV de séance Rapport d'activité

	<p><b>A3.2.6 : Organisation de séances de dialogues entre les jeunes ambassadrices et des leaders économiques et politiques féminins</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul> <p><b>A3.2.7 : Organisation de séances de dialogues avec les médias</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes et organisations des rencontres</li> <li>- Coaching des ambassadeurs de paix</li> <li>- Mise en œuvre des rencontres</li> </ul>	<p>Indicateur 3.2.d : séances de dialogues entre les jeunes ambassadrices et des leaders économiques et politiques féminins</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 2</p>	<p>PV de séance</p> <p>Rapport d'activité</p>
		<p>Indicateur 3.2.e : séances de dialogues au niveau national (a les planificateurs des ministères sectoriels, l'AN / Parlement des jeunes)</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 4</p> <p>Indicateur 3.2.e : séances de dialogues avec les médias</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>PV de séance</p> <p>Rapport d'activité</p>
	<p><b>Produit 3.3 : Stratégie d'intégration pérenne des jeunes défavorisés dans les processus de décision</b></p> <p><b>A3.3.1 : Élaboration de la stratégie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documentation de toutes les étapes du projet</li> <li>- Rédaction de la stratégie</li> <li>- Organisation d'un atelier de capitalisation du projet et de validation de la stratégie</li> </ul> <p><b>A3.3.2 : Plaidoyer pour l'adoption de la stratégie par les autorités à tous les niveaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'une stratégie de plaidoyer</li> <li>- Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer</li> </ul> <p><b>A3.3.3 : Dissémination de la stratégie et engagement des autorités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un atelier de dissémination et de cérémonie d'engagement des autorités à la mise en œuvre de la stratégie</li> </ul>	<p>Indicateur 3.3.a : Nombre d'atelier de capitalisation du projet et de validation de la stratégie</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapport d'atelier</p>
		<p>Indicateur 3.3.b : Nombre de citoyens informés du plaidoyer</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : Au moins 5000 personnes</p>	<p>Sondage</p>
		<p>Indicateur 3.3.c : Nombre de plans d'actions développé</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Rapport d'atelier</p>

### 3. Annexe III : Présentation du projet

#### Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

##### a) Analyse de conflit :

###### **Historique et caractéristique des « bas quartiers » :**

La ville d'Antananarivo est caractérisée par **une population dense mais surtout par une composition sociologique marquée par une rupture sociale**, des disparités, des inégalités aussi bien sur le plan économique que social, culturel ou même politique. L'appellation de « bas quartiers » est devenue un terme courant pour définir ces localités défavorisées caractérisées par un environnement insalubre, un pullulement du secteur informel, des constructions illicites, un taux d'insécurité élevé et une population stigmatisée. Si le système d'évacuation de la ville d'Antananarivo est généralement défaillant, conduisant à la stagnation des eaux usées sur la surface, ajouté à cela l'irrégularité du ramassage des ordures, il faut noter qu'au niveau des quartiers défavorisés, l'insalubrité y est multipliée par dix. Sans balises ni éducateurs, les habitants de ces zones s'adonnent à des comportements autodestructeurs de leur propre environnement (défécation à l'air libre, rejet d'ordures dans les canaux et derrière leurs habitations)

Ces localités sont également caractérisées par la prolifération des constructions illicites (70% du total des constructions) et du secteur informel. Les marchés clandestins de produits de tout genre (pièces de rechange, appareils TIC d'occasions, etc) y sont retrouvés. Le mode de vie des habitants de ces localités fait apparaître que la violence et l'insécurité sont devenues leur quotidien. Les cas de violence domestique sont courants, -pratiqués par la femme ou le mari ou même les enfants envers leurs parents. La violence verbale est devenue commune, car l'agression morale a été assimilée dans la normalité constitue le registre de communication familial de préférence sans distinction d'âge ni de sexe.

Les dirigeants malagasy reconnaissent l'insécurité flagrante dans la Capitale<sup>2</sup>. Celle-ci a connu plusieurs cas de kidnapping qui s'ajoutent au banditisme en ville et à l'omniprésence des pickpockets sur les places de marchés et dans les ruelles. Et ces localités défavorisées sont reconnues pour être les repères de petits voleurs ou « mpanendaka » et des pickpockets.

Cette situation est l'héritage historique d'un système de pseudo-castes ou groupes statutaires jusqu'à la fin du XIXe siècle en « *Andriana*<sup>3</sup> », « *Hova*<sup>4</sup> », « *Mainity* » et « *Andevo*<sup>5</sup> ». Il s'agit d'un ordre social issu de l'histoire de Madagascar et qui a connu une certaine mutation vers dans son institutionnalisation tacite. La colline la plus haute fut ainsi le lieu du Rova (palais de la Reine). Sur les collines avoisinantes qui constituent la ville moyenne, se répartissaient les différents groupes *Andriana* et les lignages *Hova*. Enfin, au pied des collines, les plaines en bonne partie marécageuses, constituaient la ville basse, lieu d'habitation réservé des *Mainity* et, après l'abolition de l'esclavage, des *Andevo* qui sont restés généralement très pauvres. Ce système, officiellement aboli par l'autorité coloniale, perdure néanmoins de façon insidieuse. Pour l'agglomération d'Antananarivo donc, la distinction courante en « ville haute », « ville moyenne » et « ville basse », n'exprime pas seulement des positions altitudinales mais décrit aussi des caractéristiques revêtant une hiérarchie sociale supposée de leurs habitants, une sorte de position statutaire.

Situés au plus bas de l'échelle sociale, ces populations des bas quartiers adoptent des attitudes variées et collectives face à la pauvreté qui sont la désolation morale pour certains, l'expression directe de la paresse, de l'inculture et de l'irresponsabilité ; une mauvaise conscience, pour d'autres, forte sensibilité à l'injustice... ..

###### **Les problèmes de violence et d'insécurité étroitement liés à la densité de la population, l'accès aux besoins fondamentaux et la non jouissance des droits :**

Un diagnostic de l'insécurité urbaine effectué à Antananarivo<sup>6</sup> a fait ressortir quelques causes de la violence et l'insécurité en ville. Bien que l'étude a été fait en 2001, les consultations communautaires et les interviews des informateurs clés ont confirmé que la situation reste inchangée voire s'est dégradée :

<sup>2</sup><https://www.madagascar-tribune.com/L-Etat-se-donne-six-mois-pour-mettre-fin-a-l-insecurite-24579.html>

<sup>3</sup> Aristocratie, originalement famille royale. Les Andriana sont ceux qui ont fait des conquêtes et de ce fait détenaient le pouvoir.

<sup>4</sup> Hommes libres qui constituent majoritairement la bourgeoisie. Ils détenaient la richesse et le Savoir

<sup>5</sup> Ceux qui ont été conquis ou vaincus et peuvent être des hommes ou des femmes. Ils peuvent également être originaires d'Afrique et sont entrés à Madagascar par la côte Ouest avec les marchands d'esclave.

<sup>6</sup> Diagnostic de l'insécurité urbaine et stratégie de prévention à Antananarivo par RAZANARISON et RAOBIJAONA en 2001, financé par le PNUD

**-L'Habitat :** La concentration de la population est due au faible coût du loyer par rapport au centre-ville. Cette concentration engendre une promiscuité qui favoriserait des violences de voisinage, viols et incestes. D'ailleurs ces localités sont devenues un réceptacle qui recueille les migrants, nouveaux arrivants poussés par l'exode rural grandissant, provenant des régions périphériques d'Antananarivo. Il est important de noter également que les jeunes filles déscolarisées rejoignant la Capitale à la recherche d'emploi constituent une grande partie du flux migratoire<sup>7</sup>.

**-Foyer et éducation :** Le ménage est défini par une famille vivant dans un foyer : 50% des ménages sont constitués d'union libre. Selon les enquêtes menées dans le cadre de l'étude, bon nombre de familles sont monoparentales et dirigées par des jeunes femmes puisque généralement l'homme repart après avoir satisfait ses désirs. Livrées à elles-mêmes, les jeunes mères n'arrivent pas toujours à subvenir aux besoins de leur famille et se servent des enfants comme ressources économiques en les faisant travailler. Ces enfants sortent des quartiers et peuvent devenir des enfants de rues qui gardent un lien ou non avec la structure familiale. En effet, les enfants essaient par tous les moyens de se procurer un peu d'argent ou de nourriture dans le centre-ville par peur de décevoir leurs parents : soit ils mendient, soit ils volent, soit ils font de petits boulots temporaires (gardiennage, lavage de voitures, porteurs au marché, vendeurs de journaux). Ces situations amènent aussi ces femmes à commettre des infractions en tant que receleuses ou complices dans les affaires de vol.

**-Accès à l'hygiène et à l'eau :** Il faut aussi savoir que ces quartiers sont assez désavantagés en termes d'équipements. Le nombre d'infrastructures est indéniablement inférieurs par rapport à la densité de la population (douches, WC publiques et bornes fontaines) ou tout simplement inaccessible pour les plus pauvres. Selon les entretiens avec un groupe de douze femmes à Anatihazo I, l'insuffisance de bornes fontaine entraîne chaque jour des querelles entre celles qui font la queue pour chercher de l'eau. Les nerfs sont à fleur de peau car l'attente jusqu'à la réception de l'eau peut s'étendre jusqu'à plusieurs heures.

**-La frustration :** La population dans ces quartiers défavorisés se sentent en marge du développement, car elle ne jouit pas des services sociaux et des droits humains fondamentaux et ressentent injustice sociale. En plus de vivre dans un environnement hostile où la cohésion sociale n'est plus, les jeunes affirment également ressentir une discrimination active ou passive à leurs égards et se sentent frustrés.

#### ***Les jeunes défavorisés outillés pour alimenter les conflits politiques :***

Depuis son indépendance en 1960, Madagascar a connu quatre crises politiques (1972, 1991, 2002, 2009) caractérisées par un grand mouvement de foule toujours suivi de violences, entraînant des morts et des destructions de biens publics et privés et la Capitale d'Antananarivo constitue souvent le point de départ de ces manifestations et violences. La grande majorité des manifestants sont des jeunes et surtout des hommes. Le rapport de l'événement du 7 Février 2009 en témoigne, au moins 48 jeunes hommes et femmes ont été tués par les rafales de balles sur la place d'Ambohitsirohitra.

La manipulation facile des jeunes s'explique d'une part par la mauvaise foi de certains politiciens, connaissant les conditions de vie précaire, l'insatisfaction des besoins fondamentaux de cette population vulnérable et la frustration de ces jeunes hommes et femmes stigmatisés, et vont chercher à les manipuler pour accomplir leurs desseins politiques. Et d'autre part, la population vulnérable constituée de jeunes hommes et de jeunes femmes, malgré leur combat quotidien face à la survie, renferme toujours l'espoir d'une vie meilleure qui sera par la suite instrumentalisé et déçue par la politique.

D'ailleurs, une fois de plus durant la campagne pour la présidentielle de 2018, les partis politiques dominantes ont explicitement utilisé cette disparité sociale en leur faveur afin d'obtenir ou de sécuriser davantage de votes. Certains candidats ont été accusés d'avoir payé/soudoyé les jeunes pour devenir des partisans et animer la campagne. La consultation faite auprès des jeunes de ces localités durant la période de préparation du projet a fait ressortir que la majorité de ces jeunes ont voté en fonction de l'argent et/ou des vivres ou des « goodies » qu'ils ont reçus des candidats et non de la vision ou du programme qu'ils ont présentés. Encore en fin 2018, les tensions entre les partisans des grands candidats à la présidentielle s'est fait ressentir dans la Capitale. Des partis qui ont été une fois de plus associés à des classes sociales.

#### ***Défaillance de l'Etat***

Par rapport à l'insécurité, les forces de l'ordre font des interventions mais ces dernières sont limitées par rapport à l'ampleur de l'insécurité, la corruption et la capacité/crédibilité du système judiciaire. Les communautés fatiguées de cette insécurité flagrante font appel à la justice populaire afin d'apaiser leur situation.

Par rapport à la situation de vulnérabilité, l'Etat n'est pas assez fort pour développer une vision claire permettant d'élaborer et conduire des politiques qui répondent vraiment au contexte particulier des « quartiers défavorisés » des grandes agglomérations de Madagascar. Face à la complexité du contexte de ces quartiers pauvres, la Politique Générale de l'Etat qui est axée sur la lutte contre la pauvreté ne répond pas assez aux enjeux : le poids de la

<sup>7</sup><https://www.leconomiste.com/article/exode-rural-les-jeunes-filles-en-tete-du-mouvement>

pauvreté profonde, accès problématique aux services élémentaires, morphologie sociale complexe et environnement saturé. L'Etat ne porte pas d'attention particulière sur le cas de ces jeunes des quartiers défavorisés généralement déscolarisés. Ces derniers ne bénéficient d'aucune aide dans leur insertion professionnelle.

Or, une forte attente et dépendance à l'Etat est aussi constatée chez ces populations. Ce comportement d'assistés les rend très vulnérable. La persistance de cette situation précaire alimente un sentiment de frustration, d'infériorité et de stigmatisation. Les habitants des bas quartiers, surtout les jeunes, se sentent marginalisés et développent des comportements quelquefois agressifs qui favorisent les stéréotypes et les préjugés. C'est dans cet environnement délétère qu'un bon nombre de jeunes bâtissent leur futur. Les jeunes femmes, souvent victimes de violences ou lésées socialement, méritent une attention particulière. Les jeunes mères célibataires provenant des mariages précoces et des unions libres y sont aussi nombreuses. A défaut, afin de survivre, bon nombre versent dans le petit larcin, la drogue et même le banditisme. Les jeunes filles, poussées par la pauvreté grossissent le rang des mariages précoces, les rendant nettement plus vulnérables. Catapultés trop tôt dans le monde des adultes, ces jeunes ont besoin de repères et d'appui pour réaliser leurs pleins potentiels. C'est à ce point que les Organisations de la Société Civile entrent en jeu, disséminés et engagés des concitoyens, elles bénéficient de leur proximité pour faire réellement évoluer les choses. Les jeunes des quartiers défavorisés doivent jouir de leurs droits à participer à la vie de la société et d'en être des éléments actifs et constructifs. Par cette Action, ils seront orientés selon leurs talents et compétences, seront renforcés et formés devenir des citoyens dignes et engagés pour devenir des ambassadeurs de la paix dans la communauté. Tel est l'objet de ce projet.

## *Jeunes des quartiers défavorisés engagés dans la consolidation de la paix*

### *Moins de vulnérabilité et plus de dignité*

Le projet TANOMAFY-JAP, Tanora Masoivohon'ny Filaminana eto Iarivo – Jeunes Ambassadeurs de Paix vise comme objectif global l'amélioration de l'accès des jeunes hommes et jeunes femmes, des quartiers défavorisés à leurs droits fondamentaux et recouvrer ainsi leur dignité humaine. Il est né du constat que les jeunes des quartiers défavorisés sont capables de participer de manière effective à la consolidation de la paix, à condition que leur vulnérabilité soit réduite, qu'ils sont éduqués à l'esprit de dialogue, à la culture de paix et à la non-violence et que leurs besoins fondamentaux soient considérés par les autorités dans les politiques et stratégies de développement du pays.

### *Des jeunes engagés dans les processus de décision impliquant leurs droits et leur développement*

Le projet a pour objectif de renforcer la participation citoyenne des jeunes en contribuant en même temps à réduire leur vulnérabilité.

Trois (03) résultats sont attendus à la fin du projet :

#### **Résultat 1 : Les jeunes vulnérables ont un accès accru aux opportunités de travail décent**

Une formation à l'employabilité et à l'entrepreneuriat sera organisée pour 1200 jeunes hommes et femmes sans emploi formel et sans accès aux opportunités d'emploi. Les 80 jeunes qui présenteront des projets de vie pertinents bénéficieront par la suite de bourses de formations professionnelles liées à leurs aspirations. En même temps, des opportunités de mise en relation avec les employeurs potentiels seront organisées (organisation de forum de l'emploi, participation de l'équipe du projet et des bénéficiaires à d'autres événements liés à l'emploi). Les jeunes qui aspirent à travailler à leur propre compte disposeront d'une bibliothèque où ils peuvent emprunter des matériels et outils de travail. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des jeunes vulnérables aux financements, des collaborations avec des institutions de microfinance seront développées et des systèmes d'épargne communautaires seront mis en place.

#### **Résultat 2 : Les ambassadeurs de paix sont les promoteurs des droits fondamentaux et de la cohésion sociale au sein de leurs communautés**

80 jeunes femmes et hommes parmi les 1200 bénéficiaires bénéficieront de différents renforcements de capacité et seront responsabilisés pour constituer les premiers « Jeunes Ambassadeurs de Paix » (JAP) ou en malagasy « Tanora Masoivohon'ny Filaminana » dans leurs quartiers. Ces JAP auront deux principales missions dont (i) l'éducation et la mobilisation de leurs pairs et de leurs communautés pour l'accès aux droits fondamentaux et la cohésion sociale, et (ii) la transmission de leurs besoins auprès des autorités à tous les niveaux. Ils seront amenés à concevoir avec leurs communautés des microprojets qui contribueront à réduire les facteurs de conflits et

d'insécurité. Les 26 projets les plus pertinents bénéficieront d'appuis techniques et financier du projet. A la fin du projet, ces JAP seront autonomes dans leurs actions et parraineront de nouveaux ambassadeurs.

Afin d'optimiser la participation des jeunes femmes, un atelier multi-acteurs sur les barrières à la participation citoyennes des jeunes femmes et sur les rôles et responsabilités de ces dernières en matière de cohésion sociale en milieu urbain sera organisée. Les recommandations issues de cet atelier seront concrétisés dans le cadre du projet à travers l'accompagnement des JAP à la mise en oeuvre 13 activités de renforcement des jeunes femmes et la mise en place de dispositifs et de solutions pour réduire ces barrières à la participation tout au long du projet.

**Résultat 3 : Les parties prenantes (gouvernement, OSC, privés, autorités locales, communautés) s'engagent pour une meilleure implication des jeunes vulnérables dans les dialogues sur la consolidation de la paix..**

Des mobilisations et renforcements de capacités seront menés à l'endroit des différents acteurs de développement dont les organisations de la société civile, les autorités et les partenaires techniques et financiers afin de mettre en place un espace de dialogue pérenne et efficient avec les jeunes des quartiers défavorisés et de prendre en compte les besoins de leurs communautés dans les processus de prise de décision. Des dialogues entre les différents acteurs de développement et les Jeunes Ambassadeurs de Paix seront organisés tout au long du projet.

***Les partenaires convaincus des capacités des jeunes à s'engager pour le développement du pays***

TANOMAFY sera implémenté par des organisations de la société civile nationaux : SAF/FJKM, MIRA AINA et Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy (DRV) et l'Etat Malagasy à travers les Ministères chargé des jeunes et de la promotion de la Femme

L'ONG SAF/FJKM, Agence Réciendaire, se positionne en tant que chef de file du fait de son expérience (45 années) dans diverses thématiques à citer l'éducation, la santé et environnement, l'augmentation de l'accessibilité à des sources de revenus des ménages, etc. SAF/FJKM est membres fondateurs de plusieurs réseaux et plateforme de la société civile (ROHY, Alliance Voahary Gasy, Voahary Salama, CONAMEPT, etc) et participe activement aux activités de plaidoyer entreprises pour l'environnement, l'éducation, la bonne gouvernance, etc. Elle a également une bonne capacité d'absorption financière.

Association MIRA AINA, Partenaire de mise en œuvre; Association malagasy créée en 2015 Elle est reconnue pour son expertise en approche "compétences de vie" et la promotion des jeunes. MIRA AINA a longtemps réalisé ces activités via les cotisations des membres et les services de bénévolat effectués et cherche à véhiculer l'esprit de responsabilisation des jeunes pour le développement des quartiers défavorisés.

Association DRV (Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy/Comité de Concertation et de Coordination des ONGs et Associations pour la Promotion de la Femme de Madagascar), Partenaire de mise en œuvre : est une association malagasy qui a été créé en mars 1996 et qui regroupe les associations œuvrant pour la promotion de la femme. L'organisation a une connaissance notable des réalités et problématiques de la pauvreté et du genre, elle est présente à travers ces membres dans les 22 régions et a une forte implantation dans les zones rurales, dans les zones enclavées et dans les régions les plus défavorisées du pays. DRV participe activement à la promotion du genre à Madagascar et a été témoin et acteur de l'évolution d concept. Outre, elle est engagée dans le domaine de la bonne gouvernance et a des expertises en matière de plaidoyer.

Les Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et Ministère de la Jeunesse et des Sports, Partenaire de mise en œuvre : En tant que Ministère en charge de la population et spécialisée dans la question du genre, le Ministère apporte un soutien considérable dans toutes activités du projet. Il en est de même pour les jeunes. Etant donné que le projet cible les jeunes hommes et jeunes femmes des quartiers défavorisés, l'appui du Ministère sera sollicité pour la bon déroulement du projet, surtout le premier résultat afférent à l'accès des jeunes vulnérables aux opportunités de travail décent.